

COMMUNE DE LUCINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 31 août à 19h00

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Luc SOULAT

Elu secrétaire de séance : Jean-Yves BEUCHER

Présents : JL. SOULAT, S. MARTY, JY. BEUCHER, A. BAZIN, M. BEAUQUIS, Y. DIEULESAINT, V. DRIVE, P. GERBAZ, P. JANIN, A. MALHERBE, F. MAUGERY, V. MOUCHET, M. SARTON, F. CIAMPORCERO.

Absents : C. BURKI pouvoir JY BEUCHER, A. CHICHER pouvoir M. BEAUQUIS, L. BAUD pouvoir Y DIEULESAINT, P. DUPONT pouvoir A BAZIN, C. JACQUET,

Date de convocation du conseil municipal : 25/08/2026

Délibération N° 2026-08-01 : Mise à jour du tableau des emplois

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée ;

Vu le décret N°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif à la loi de transformation de la Fonction Publique Territoriale ;

Considérant les mouvements de personnel permanent et l'évolution des services ;

Considérant le recours aux agents contractuels pour faire face à des accroissements saisonniers ou temporaires d'activité, à des remplacements temporaires de fonctionnaires, à des vacances temporaires d'emplois ;

Considérant le départ à la retraite d'un agent du service technique prévu à la fin de l'année 2026 et la nécessité d'organiser son remplacement afin d'assurer la continuité du service ;

Considérant l'inscription de la secrétaire générale sur la liste d'aptitude 2026 établie au titre de la promotion interne au grade d'attaché territorial et sa prochaine nomination dans ce grade ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Adopte** les modifications proposées au tableau des effectifs à la date du 1^{er} septembre 2026, qui représente 16,85 ETP (Equivalent Temps Plein), tel que présenté ci-après :

Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire annualisée actuel	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire annualisée au 01/09/2026
Cadre d'emploi des attachés		
Attaché territorial	Création	1 poste à 35h00
Cadre d'emploi des rédacteurs		
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35h00	Suppression à compter du 1 ^{er} octobre 2026

Cadre d'emploi des techniciens		Envoyé en préfecture le 01/09/2026 Reçu en préfecture le 01/09/2026 Publié le ID : 074-217401538-20260831-20260801-DE
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 32h00	
Cadre d'emploi des adjoints administratifs		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 33h50	1 poste à 35h00
Adjoint administratif	1 poste à 32h00 1 poste à 26h00	1 poste à 32h00 1 poste à 26h00
Cadre d'emploi des adjoints techniques		
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35h00	Suppression à compter du 1 ^{er} janvier 2027
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35h00 Création	1 poste à 35h00 1 poste à 28h00
Adjoint technique	Création 1 poste à 31h97 1 poste à 28h80 1 poste à 27h20 1 poste à 27h15 1 poste à 29h16 1 poste à 18h88 1 poste à 12h94 1 poste à 12h55 1 poste à 11h76	1 poste à 35h00 1 poste à 32h00 1 poste à 29h60 Suppression 1 poste à 27h15 1 poste à 29h16 1 poste à 18h88 1 poste à 13h00 Suppression 1 poste à 11h76
Cadre d'emploi des adjoints d'animation		
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 33h37	1 poste à 33h37
Adjoint d'animation	1 poste à 30h32 1 poste à 24h74 1 poste à 19h00	1 poste à 30h32 1 poste à 24h74 1 poste à 19h00
Cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles		
ATSEM principale de 1 ^{ère} classe	1 poste à 28h89	1 poste à 29h89
ATSEM principale de 2 ^{ème} classe	1 poste à 32h78	1 poste à 32h78
Total heures hebdomadaires	598h01	589h65

Ainsi fait et délibéré en séance

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves BEUCHER



Le Maire,
Jean-Luc SOULAT

